

Villaz

& VOUS

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

N° 12

SEPTEMBRE
OCTOBRE 2016



Retour en images à Villaz



Mercredi 13 juillet, c'est sous un ciel chargé que les **feux d'artifice** ont été tirés. Sous le regard d'un public néanmoins nombreux, guidé jusqu'à la salle des fêtes par "l'Écho du Parmelan" et les lampions des enfants.



Les 2 et 3 juillet, Villaz a vécu au rythme des **fanfares** venues de tout le département. Grosses caisses et cuivres ont envahi les rues. Des festivités réussies grâce aux bénévoles de notre fanfare villazoise "l'Écho du Parmelan". Ci-contre des images de l'aubade au Loutre par la fanfare "Les Savoies'Ries" de Ville La Grand.



LE MOT du maire

Chers concitoyens, chers amis,

A l'heure où j'écris cet édit nos drapeaux sont en berne pour la troisième fois en 18 mois.

Notre pays, le jour de sa fête nationale à Nice, a encore été attaqué et nous devons de nouveau déplorer plusieurs dizaines de victimes innocentes dont de nombreux enfants.

Face à cette horreur, au caractère insidieux et à la lâcheté de cet acte je voulais simplement réaffirmer notre attachement aux valeurs démocratiques, au droit de chacun de vivre et penser comme il le souhaite dans le respect des libertés individuelles. Malgré ces attaques, nous restons solidaires et devons faire savoir à qui de droit que notre mode de vie est un choix et ne sera jamais une contrainte !

Parallèlement à cela, la vie communale continue et nous devons relever les défis qui se présentent à nous, élus, sur ces prochains mois : l'entrée au 1 janvier 2017 dans la nouvelle agglomération annécienne qui s'appellera le Grand Annecy et qui regroupera 43 communes. A ce titre, nous devons nous préparer et nous réorganiser puisque nous transférons des compétences communales (l'eau potable, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, le PLU), et nous en récupérons d'autres : la petite enfance et le centre de loisirs. Certains de nos agents sont directement concernés et nous travaillons avec eux pour trouver les meilleures solutions.

Nous devons également veiller au maintien et à l'amélioration des services dont les transports en commun. Vous avez pu constater que des lignes de bus ont été supprimées par le Conseil Départemental. Or cette compétence va être transférée à la nouvelle agglo ; nous espérons donc une amélioration avec une extension possible du réseau de la Sibra.

- *la réflexion sur le nouveau centre et l'avenir de notre salle des fêtes qui concernera les habitants, propriétaires fonciers, commerçants et associations.*
- *les travaux et projets inscrits à notre budget dont le nouveau parking près des écoles, le démarrage des travaux de la voie douce Chef-Lieu -Varday avec le "rond point" à l'intersection route des Vignes et route de Grattepanche et les travaux pour l'eau potable et la défense incendie entre le Catton et Onnex*
- *la préparation de la révision de notre PLU afin de s'adapter aux nouvelles dispositions imposées par le SCOT et prendre en compte les nouvelles lois. Il faut toutefois préciser que cette révision ne devrait pas impacter le zonage*
- *des discussions liées à de potentiels projets immobiliers pouvant sensiblement accroître notre population*
- *la préparation de la rentrée scolaire 2016/2017 avec une augmentation des de enfants scolarisés sans toutefois la création d'une nouvelle classe.*

Vos élus et agents continuent de travailler et d'agir pour Villaz et les Villazois.

Votre maire,

Christian MARTINOD

Directeur de la publication : Christian Martinod - Maire

Comité de rédaction : Pascale Ferraris, adjointe au maire / Stéphanie Gerbaud, conseillère municipale / Bernard Clary, adjoint au maire / Aurélia Gomila-Patty, adjointe au maire / Nathalie Vono, conseillère municipale

Ont participé à ce numéro : Roger Bonazzi, conseiller municipal - Christian Frisson, conseiller municipal - Sylviane Baud, adjointe au maire - Joëlle Rodrigue, directrice de l'école

Crédits photos : Mairie, M et Mme Vagnotti, Draz Photos, les pachas d'Amandine, Coccinelle, Kizbi, APE, Virginie Martinod, La voix en chœur à cœur, Les renardeaux, Club des sports, Danse et culture, Filière aventures, Écho du Parmelan, Tennis club, Joëlle Rodrigue.

Villaz, terre d'accueil pour les créateurs d'entreprises

Que ce soit au Parc d'Activités de la Filière ou ailleurs dans notre commune, il semble que les entreprises nouvelles se plaisent dans le village. Le cadre naturel et rural préservé, la proximité d'Annecy et une population dynamique exercent un attrait confirmé sur les créateurs d'activités.

Il y a quelques mois, nous évoquions "Les Pachas d'Amandine", 184 chemin de la salle, une résidence hôtelière réservée aux félins.



Les pachas d'Amandine - www.pachasdamandine.fr

La presse se faisait ensuite l'écho de "Coccinelle", une chaussette porte-bonheur dont les prototypes originaux, inspirés par la nature et haut en couleurs, sont conçus à Villaz. Et voici l'arrivée de la société KIZBI, 1613 route des Vignes, achat et vente en ligne de produits média (livres, CD/DVD, jeux vidéo...) qui figure parmi les lauréats du Réseau Entreprendre en Haute-Savoie, ce qui lui vaudra de bénéficier d'un suivi individuel et d'un prêt de soutien.



Coccinelle,
la chaussette
qui porte bonheur

www.chaussettes-coccinelle.fr



Kizbi - www.kizbi.com

Ainsi, à côté des entreprises déjà en place (environ 150 au total, dont 60 dans le P.A.E de la Filière et une vingtaine au centre du village), des initiatives originales et de qualité naissent et se développent sur le territoire.

Merci à elles pour leur investissement.

Le Conseil Municipal en bref

CONSEIL DU 9 MAI

Convention avec l'INSEE relative à la transmission des données d'état civil et des listes électorales

Renouvellement des conventions avec le centre de gestion 74 relatives à la médecine du travail pour le personnel

Modifications de postes d'agent spécialisé des écoles maternelles : Fait suite à des avancements en grade et un départ à la retraite

Fixation d'un tarif pour les temps d'activité périscolaire : Un tarif d'un euro par enfant et par séance est adopté

Convention avec le CAUE

Le conseil approuve la signature de 2 conventions avec le CAUE (assistance de la commune pour le futur aménagement du centre bourg)

Schéma départemental de coopération intercommunal : Le conseil approuve le schéma

Coupes de bois 2016 (forêt communale)

Les coupes à réaliser en 2016 sont approuvées
Avenant n°2 concernant la réalisation de la maison médicale : Le conseil approuve cet avenant. Le coût total de l'opération est de 1 321 033,96 € TTC.

CONSEIL DU 20 JUIN

Fixation du prix du ticket repas – année scolaire 2016/2017 : Une nouvelle grille tarifaire basée sur 5 tranches de revenus au lieu de 3 est adoptée

Règlement intérieur des accueils périscolaires : Le règlement est modifié sur certains points (mode de réservation, responsabilité des parents à la récupération des enfants, instauration d'un permis à points)

Budget principal – décision modificative Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable

Modifications de postes d'agent spécialisé des écoles maternelles : Fait suite à un départ à la retraite

Recrutement d'enseignants dans le cadre

d'une activité accessoire (TAP)

Renouvellement du contrat de mise à disposition de l'animateur sportif auprès de la CCPF et de l'ASP

Renouvellement de la convention avec AEL Travaux de renforcement du réseau d'eau potable chemin du château et route du pont d'Onnex

Cession de terrains suite à déclassement de tronçons de chemins ruraux

Acquisition de terrains route de Grattepanche : L'un concerne la régularisation d'un terrain utilisé pour conforter la route en 2003. L'autre permettra d'aménager le carrefour Grattepanche/Vignes

Acquisition de terrains chemin de Ronzier : Concerne la régularisation de l'assise du chemin de Ronzier

Coupes de bois à asseoir en 2017

Soutien à la candidature de la ville de Paris à l'organisation des jeux olympiques de 2024 : Ce soutien est rejeté par le conseil

ASSOCIATIONS

FORUM DES ASSOCIATIONS, 3^e ÉDITION

En 2016, le forum des associations aura lieu le samedi du week-end de la vogue de 9h à 12h. Les 10 et 11 septembre seront donc intenses en animations. Le forum est l'occasion de regrouper tout le panel associatif de Villaz, permettre aux Villazois de se renseigner, d'adhérer, de créer des liens entre associations, d'échanger sur les bonnes pratiques.

Maintenir le dynamisme associatif est une volonté manifeste de l'équipe municipale. Encourager les 300 bénévoles qui œuvrent dans les 30 associations villazoises pour un total de 2500 adhésions est une préoccupation permanente.

COMMUNICATION

VILLAZ ACTUALITÉS, LA LETTRE ÉLECTRONIQUE

C'est plus de 270 abonnés, déjà 4 publications en 2016 : janvier, février, avril et juin. Pour recevoir celles à venir entre deux Villaz & Vous, Inscrivez-vous sur la page d'accueil de www.villaz.fr



URBANISME

UN NOUVEAU PARKING PRÈS DE L'ÉCOLE

La municipalité lance les travaux d'un nouveau parking d'une quarantaine de places près de l'école. Celui-ci va améliorer le stationnement aux heures de rentrée et sortie des classes, faciliter l'accès au pôle médical, et désengorger la rue de Bonnatrait lors des sépultures. Le point déchet situé sur l'actuel parking de l'école sera à cette occasion transféré au droit du nouveau parking. Les travaux seront terminés fin septembre 2016.

ÉDITION

SI VILLAZ M'ÉTAIT CONTÉ

La mairie a reçu des exemplaires supplémentaires du livre "Si Villaz m'était conté", retraçant l'histoire de Villaz grâce à la plume de notre historien local, Jean Pellarin. Ces ouvrages sont au tarif de 30 euros et les personnes ayant réservé un exemplaire peuvent venir le retirer en mairie.

TRAVAUX

INAUGURATION DE LA RÉSIDENCE DES CRUETS

L'inauguration, orchestrée par Haute Savoie Habitat en présence des architectes messieurs Poncet et Ferret ainsi que des élus de Villaz, a eu lieu le 16 juin dernier. Les 18 locataires et propriétaires avaient pu intégrer leur nouveaux appartement des Cruets dès le début d'année 2016. Des résidents ont ouvert volontiers les portes de leur appartement afin d'effectuer une visite guidée des lieux.



Retour en images à Villaz



Dimanche 22 mai, l'APE organisait son désormais traditionnel vide grenier des enfants

Judi 11 et vendredi 12 juin, une fête spectaculaire sous le signe du cirque a clôturé l'année scolaire. Les numéros préparés tout au long de l'année se sont enchaînés pour le bonheur du public venu nombreux dans la cour de l'école.



Du 11 au 16 juin, La semaine théâtre du FJEP a vu défilier sur les planches 5 troupes, des actrices et acteurs en herbes âgés de 8 à 17 ans qui ont su faire rire et vibrer le public de la salle des fêtes.

Mardi 28 juin avait lieu la fête du tennis club de Villaz, des ateliers ludiques étaient organisés sur les courts pendant que les inscriptions pour l'année prochaine occupaient les dirigeants et animateurs du club. La fin d'après midi s'est terminée en partageant un verre et les gâteaux confectionnés pour l'occasion.



ASSOCIATION HATHA-YOGA, RELAXATION

Notre association, sise 387 route des Ailles, 74370 Villaz présente ses activités pour l'année 2016-2017.

- Les cours hebdomadaires de yoga auront lieu à partir du jeudi 15 septembre 2016 jusqu'au 15 juin 2017 soit 30 cours de 9h45 à 11h et de 18h30 à 19h45 à La Roseraie, salle de réunion des Compagnons du Devoir à Villaz au tarif annuel de 190 € dont 6 € d'adhésion (prévoir tapis de yoga et plaid pour la relaxation).
- Le Forum des associations salle des fêtes de Villaz est prévu le 6 septembre 2016.
- L'assemblée générale aura lieu le samedi 10 décembre 2016.
- Un stage d'une journée est prévu samedi 18 mars 2017 à la Salle des Fêtes de Villaz Il sera animé par Arié Rubin, professeur de yoga et de Tai Chi à Trouville sur Mer et Paris. Le yoga proposé par Arié est issu en grande partie du travail de Jacques Thiebault (décédé le 12/03/1992) avec lequel il travaillait conjointement. Maintenant il en est le continuateur. Jacques Thiebault, kiné de formation, était "chercheur en mouvement". Il savait transmettre le goût de la recherche et du geste juste. Avec lui « le corps devenait l'instrument d'une symphonie de la vie ». C'était aussi un anatomiste remarquable.
- Le dernier cours de yoga se déroulera jeudi en plein air le 15 juin et sera suivi d'un pique-nique.
- Le congrès annuel de l'Union Européenne de Yoga (UEY) aura lieu à Zinal (suisse) aura lieu fin août 2017 semaine 34.

"Faire du yoga" l'expression est devenue aussi courante que les cours qui se sont multipliés depuis 30 ans en occident... On pense souvent qu'il s'agit d'une forme de gymnastique, or ses effets transformateurs dépassent largement le corps. Pratiqué régulièrement il induit des façons d'être qui se révèlent profitables au quotidien.



Exposition des travaux de l'illustratrice Cécile Manillier à la bibliothèque

LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque existe depuis 1978. Elle occupa de nombreux sites dans le village avant de s'implanter rue du Porche rond. Elle est gérée par une association de bénévoles en partenariat avec la municipalité puisque les bâtiments sont municipaux et que le conseil municipal nous alloue une subvention.

Bien sûr, le rôle des bénévoles est très important dans la gestion du stock d'ouvrages : choix, achats, enregistrements, couvertures, classement... Ce sont aussi les permanences pour les ouvertures au public le mercredi de 16h à 18h, vendredi de 16h à 17h30 (en période scolaire) et le samedi de 10h à midi. C'est encore l'accueil des enfants des écoles du CP au CM2 ainsi que de ceux de la crèche. Mais le but fondamental est de créer un lien avec nos lecteurs en donnant vie à la bibliothèque, en donnant le goût de la lecture, en créant une ouverture d'esprit en faisant découvrir des auteurs moins médiatiques, de faire partager la découverte de l'écriture !

C'est pourquoi nous consacrons beaucoup de temps aux activités publiques. Nous participons au prix Rosine Perrier. Les lecteurs ont à leur disposition 12 livres. Ils peuvent voter, donner leur avis dans la plus grande liberté. Le 29 août, les bulletins seront dépouillés et envoyés au salon du livre à Hermillon. Autour de cette manifestation, nous avons organisé le 4 juin un café littéraire dont le succès auprès de nos lecteurs nous a incités à en proposer un autre au mois d'octobre.

Les 16, 17, 18 juin, nous avons reçu l'illustratrice Cécile Manillier qui a séduit les élèves de CP CE1 CE2 ainsi que leurs instituteurs par sa disponibilité et par son enthousiasme à faire partager la création d'une illustration.

Au programme par ailleurs le forum des associations, au mois de décembre "en attendant Noël" sans oublier la reprise de "livres évasion" temps fort de communication littéraire avec les enfants très motivés.

Ainsi, la bibliothèque c'est avant tout un lieu vivant, d'échange d'idées, un creuset pour l'imagination. Venez nous rejoindre en tant que lecteurs mais aussi que bénévoles.

Vos articles associatifs et événements à annoncer sont à transmettre avant le 1^{er} octobre à l'adresse mail : communication@villaz.fr

Le n°13 (novembre - décembre) du Villaz & Vous paraîtra fin octobre.

Deux consignes importantes pour la bonne publication de vos articles : les textes ne devront pas dépasser 900 caractères et les photos devront avoir un poids supérieur à 500 ko, être libres de droit et respecter le droit à l'image.



LA VOIX EN CHŒUR A CŒUR

Groupe vocal associatif dont l'objectif est de faire chanter ensemble des personnes isolées, fragilisées, victimes des aléas de la vie afin de rompre l'isolement social, créer des liens et les valoriser. Ouvert également à toute personne ayant une sensibilité d'ouverture sur la recherche du mieux-être à l'autre. Les choristes se retrouvent tous les mardis au studio du pont d'Onnex à Villaz à 19h30 pour fournir un travail corporel, vocal et apprendre à chanter dans un climat chaleureux. La finalité est de donner de nombreux spectacles au cours de l'année devant des publics variés pour partager tous ensemble de belles émotions. Cette aventure humaine est soutenue par M. François-René Duchable, pianiste virtuose et parrain de cœur de l'association, ainsi que le chanteur Ténor Kry's Florian notre coach vocal.

Nos prochains concerts auront lieu à Villaz: le 5 octobre 2016 au château de BON ATTRAIT aux profits des résidents durant la semaine bleue, et le 20 Novembre 2016 à 15h. Dans l'église de Villaz: Grand concert ouvert à tous, le fil conducteur sera repris par M. PELLARIN avec l'histoire de VILLAZ dans les années 1950 où c'étaient les religieuses qui soignaient les habitants, leur apprenaient à s'exprimer via le théâtre et les faisaient chanter pour les divertir... car à l'époque il n'y avait rien d'autre ni enseignement obligatoire, ni médecin sur notre commune.

Quand le chant amène à la Culture (Kry's Florian), à La Liberté (Sun Shine Gospel 74) à Faire du lien social (La Voix en Chœur à Cœur).

Rejoignez-nous ... : Osez !

**Renseignements MA GLORIEUX: 0673313088
mail : lavoixenchoeur@orange.fr**

LE BALAFON SAVOYARD

Notre association créée en novembre 1990 fonctionne sur la base d'un partenariat avec le village de Doudou au Burkina Faso. C'est un village agricole de 3000 habitants, situé au sud ouest du Burkina à environ 300 kms de Ouagadougou, la capitale, en pleine brousse, sans électricité, sans routes, sans eau courante.

Ce partenariat promeut des relations privilégiées entre Villaz et Doudou à partir de trois règles fondamentales.

- 1) Nous aidons à la réalisation des projets du village, mais
- 2) le village choisit ses projets,
- 3) le village participe à leur réalisation,

Ces projets ont pour but de devenir autonomes.

C'est ainsi que nous avons aidé à la réalisation de 10 forages, à la construction d'un dispensaire, d'une pharmacie, à l'ouverture d'une maternité, à l'arrivée d'une ambulance qui a servi pendant 10 ans.

Pour ce qui est de l'école, de 1990 à 2004, 5 classes ont été créées ; puis en 2012 un collège a été ouvert avec sixième, cinquième, quatrième, troisième. Les élèves de troisième ont passé le BEPC pour la première fois cette année. Par ailleurs, nous avons participé à la mise en place d'une cantine à l'école et au collège.

N'oublions pas que ce village, agricole à 99 %, dépend des caprices du ciel pour les récoltes. C'est pourquoi nous avons aidé la création d'un grenier à mil, coopérative qui permet de palier aux risques de famine.

En parallèle, le Balafon a organisé un système de micros-crédits qui fonctionne très bien avec les groupements, en particulier les groupements de femmes. Cette année 2016, en janvier, celles-ci ont pu gérer leurs prêts avec nous par téléphone puisque des problèmes d'attentat à Ouagadougou nous avaient empêchés de partir.

Enfin, nous avons acheminé une dizaine de conteneurs : vélos, habits, outils revendus à prix minimes à Doudou afin de financer le transport. A ce propos, si vous avez des vélos, n'hésitez pas à nous contacter, un conteneur est prévu à l'automne.

A Villaz, afin de faire connaître l'association, nous participons aux manifestations du village : foire, vogue où nous vendons de l'artisanat africain, forum des associations. Tous les ans, à l'assemblée générale, nous projetons un film relatant l'actualité à Doudou et évoquant des thèmes plus approfondis : artisanat, école, vie quotidienne....

Enfin plus de 80 personnes de Villaz et Nâves se sont payé le voyage avec nous et ont pu se plonger dans la réalité de la vie en brousse et partager la gentillesse et l'amitié de nos partenaires.



LES SAPEURS POMPIERS DU PARMELAN

Les sapeurs-pompiers du Parmelan prévoient d'organiser sur la commune de Villaz des stages de "Prévention et Secours Civiques de niveau 1".

Il y aura une ou plusieurs sessions en fonction des demandes.

Qu'est ce que le PSC1 :

La formation Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) remplace depuis le 1^{er} août 2007 l'Attestation de formation aux premiers secours (AFPS).

En pratique, cette formation vous permet de savoir répondre à toute urgence. Ce diplôme est valable à vie mais il est cependant fortement recommandé de suivre une formation continue de mise à niveau tous les 2 ans.

Quel est le programme ?

Les situations d'accident sont abordées en huit modules :

- La protection
- La victime s'étouffe
- La victime saigne abondamment
- La victime est inconsciente
- La victime ne respire pas
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os et des articulations...)

Combien de temps ?

La formation PSC 1 s'effectue sur 8 heures environ (en soirée, en week end...)

Combien ça coûte ?

60 € (diplôme et livret stagiaire compris)
Pour toutes informations complémentaires, veuillez nous contacter au 06.89.38.33.20

Plus d'infos : www.csvillaz.fr ou Facebook.

FILIÈRE AVENTURES

Le club "Filière aventures" créé en 2012 propose des activités de pleine nature toute l'année pour les jeunes à partir de 5/6 ans. Escalade ; Ski alpin ; et des activités ponctuelles telles que le canyoning, la spéléo, le tir à l'arc ou le ski de randonnée... Des sorties familiales et adultes sont organisées régulièrement : randonnées, raids, voyages...

Le Club compte à ce jour plus de 40 enfants et autant d'adultes.

L'équipe d'encadrement est composée de bénévoles et de professionnels spécialistes dans les sports de pleine nature.

Reprise des sorties d'automne le 13/09.

Assemblée générale le 23 septembre.

Rendez-vous au forum le 10/09.

Présentation des activités, inscriptions, et pré-inscription Ski alpin.

Contact : www.filiereaventure.fr

Présidente :

Nicole Charvier 06 80 91 14 22

A très bientôt,

L'équipe de Filière Aventures



CRÈCHE LES RENARDEAUX

Les fêtes de fin d'année... Une expression qu'il me plaît de reprendre en plein mois de juillet ! Car oui, chez les Renardeaux nous faisons la fête ! La fête de la crèche d'abord qui a eu lieu le 24 juin dernier. Un temps magnifique pour une soirée conviviale en compagnie des enfants et de leurs familles dans la cour de l'école primaire. Puis la fête de la montagne le 1er juillet. Tous les enfants sont montés à pied au chalet Chapuis, les bébés en sac à dos et nous avons piqué-niqué là-haut avec les (grands-)parents accompagnateurs et les pros. Nous avons vu de nombreuses poules, oies, pintades, vaches, oiseaux... Nous avons sauté (par-dessus) les flaques d'eau et fait des bouquets de fleurs. Pas trop non plus, ces sorties étant aussi l'occasion de sensibiliser les enfants à la beauté de la nature et donc au besoin de la protéger. Ces moments partagés entre les générations sont riches pour chacun d'entre nous et apportent beaucoup aux enfants qui sont en permanente demande d'échange et de connaissance.

Les "grands" de la crèche sont allés visiter l'école et se sont un peu appropriés les lieux. Nous leur souhaitons une belle aventure sur le chemin de l'école ! Nous souhaitons aussi la bienvenue à tous les bébés et petits qui nous rejoignent chez les Renardeaux. Notre crèche est plus qu'un lieu d'accueil, c'est un lieu d'échange et de partage où il nous plaît de voir grandir nos enfants ! Nous vous rappelons que la crèche fonctionne grâce à l'aide des parents et leur implication dans les

permanences. En effet vous venez en renfort auprès des pros le matin, à midi et le soir pour partager le quotidien de nos enfants. Ces moments sont très importants pour eux car ils leur permettent d'approivoiser le monde extérieur, de découvrir de nouveaux visages, de nouveaux comportements dans un lieu qu'ils connaissent et dans lequel ils se sentent bien !

Les renardeaux ont également participé à la table ronde de Bonneville «La petite enfance, un des enjeux des territoires en mutation : construire avec les associations» organisé par l'Acepp74 et l'ADM74 le 7 juillet dernier. Moment riche d'échanges et de témoignages entre les élus, la CAF, la PMI et le réseau des crèches associatives du département. C'est la première fois que ce type de réunion a lieu, la petite enfance est enfin au cœur de la réflexion politique ! Aurélia Gomila Maire adjointe de Villaz et Tifenn Decorps ancienne Présidente des renardeaux ont témoigné lors de cette table ronde. Elles ont apporté leur expertise concernant le transfert de la compétence Petite enfance qu'elles ont piloté lors du transfert à la Communauté de Commune des Pays de Filière, puis le retour à la mairie de Villaz suite à la dissolution de la CCPF. Cette compétence Petite enfance optionnelle est en effet conservée par la mairie de Villaz et non par l'agglomération d'Annecy. De cette soirée il nous faut surtout retenir l'importance du lien proximité avec la petite enfance et l'importance du partenariat entre la crèche et la mairie.





ASSOCIATION DANSE ET CULTURE

DANSE MODERN'JAZZ

Eveil : 4 - 5 ans : jeudi 17h30 / 18h10 (salle du haut)

5(+) - 6 ans : jeudi 18h10 / 18h50 (salle du haut)

Initiation (modern'jazz) : 7 - 10 ans : mardi 17h30 / 18h30 (salle du bas)

Ados : 11 - 14 ans : mardi 18h30 / 19h30 (salle du haut)

Adultes : 15 ans et plus : jeudi 18h50 - 19h45 (salle du haut)

ZUMBA (adultes uniquement)

Mardi 19h30 - 20h15 / Mardi 20h15 - 21h

Les permanences d'inscriptions auront lieu à la salle des fêtes (salle du haut):

Le mardi 13 septembre 2017 à partir de 17h30 (initiation / ados / zumba)

Le jeudi 15 septembre 2017 à partir de 17h30 (éveil / adultes)

+ possibilité d'inscrire le jour du forum des associations.

Les cours reprendront à partir du mardi 20 septembre 2017.

Pour tout renseignement complémentaire : adcwillaz@gmail.com

web: adc-danse-villaz@clubeco.com

BEVILLARD Johanna: 06 65 65 00 89

BEVILLARD Christine: 06 30 21 90 17

ASP

A.S.P. VILLAZ : c'est la reprise !!

Les entraînements et dates de reprise par catégories sont les suivants :

Catégories

Seniors, nés avant 2000

Seniors Fém, nées avant 2002

U 17, nés en 00 et 01

U 15, nés en 02 et 03

U 13, nés en 04 et 05

U 11, nés en 06 et 07

U 9, nés en 08, 09

U 7, nés en 10, 11

Jours d'entraînement

Mercredi et Vendredi à 19h30

Mardi et Jeudi à 19h30

Mardi et Vendredi à 18h

Mercredi et Vendredi à 18h

Lundi et Mercredi 18h

Mercredi à 16h30

Mercredi à 15h00

Mercredi à 13h30

Reprise le

Vendredi 29 Juillet

Mardi 9 Août

Vendredi 12 Août

Mercredi 17 Août

Mercredi 31 Août

Mercredi 31 Août

Mercredi 31 Août

Mercredi 31 Août



Le club, ses dirigeants et ses éducateurs souhaitent accueillir et encadrer quelque soit leur niveau de pratique, les garçons et filles, jeunes et moins jeunes, au sein de nos différentes équipes.

Toutes les personnes intéressées par ces projets peuvent nous rejoindre et doivent nous contacter !! **Pour découvrir l'activité, les jeunes joueurs seront accueillis librement pour les premiers entraînements.**

Stade 04 50 64 90 34

Mathieu, responsable jeunes, 06 62 41 26 06, mathieu.aspvillaz@gmail.com

Yvonick, responsable foot à 11, yvonik.aspvillaz@gmail.com

CALENDRIER DU CLUB :

Samedi 30 Juillet :

Permanence retour licences foot à 11, au stade Louis BAUD, de 10h à 12h.

Mercredi 7 Septembre (à confirmer) :

Inscriptions et visite médicale, au stade Louis BAUD, de 13h30 à 15h pour les catégories jeunes (U7 à U13)

Le Samedi 10 Septembre :

Soirée Moules Frites (possibilité à emporter) à la vogue de Villaz

Pensez également à suivre toute l'actualité du club sur notre site internet : aspv.foooteo.com

CLUB DES SPORTS

ESCALADE

Les enfants et les adultes peuvent venir s'initier ou se perfectionner en escalade grâce à l'encadrement de qualité de nos deux moniteurs diplômés d'état. Les entraînements se dérouleront au pan de la salle du Grand Nant à Villaz dès la semaine du 05 septembre.

Adultes :

lundi 19h-21h + possibilité d'accès libre.
Sorties en falaises organisées lorsque le temps le permet.

Enfants :

- Lundi 5/6 ans : 16h-17h
- Lundi 7/10 ans : 17h15-18h45
- Vendredi 5/6 ans : 16h-17h
- Vendredi 7/10 ans : 17h-18h30

Vous pourrez venir nous rencontrer et vous inscrire lors du forum des associations le Samedi 10 Septembre.

Vous trouverez toutes les informations ainsi que la fiche d'inscription sur notre site : www.csvillaz.fr.

SKI ALPIN

Comme chaque hiver, le club des sports propose des entraînements de ski alpin au Chinaillon. Les jeunes sont encadrés par deux moniteurs ESF de la station ainsi que par 4 moniteurs fédéraux.

Le samedi matin, les skieurs se perfectionnent au ski toute neige ainsi qu'au slalom géant et spécial (pour les plus grands). Deux stages sont proposés durant les vacances de Noël et de Février. Les enfants qui le désirent peuvent participer aux courses du district Aravis.

La fin de la saison est ponctuée par le passage des étoiles et des flèches.

Les inscriptions se dérouleront le vendredi 4 Novembre de 18h à 19h30 ainsi que le samedi 5 Novembre de 10h à 12h. Vous pouvez également vous pré-inscrire lors du forum des associations (samedi 10 septembre) où nous pourrions répondre à toutes vos questions.

Plus d'information sur www.csvillaz.fr ou sur notre page Facebook.



TENNIS CLUB DE VILLAZ

RENTREE 2016-2017

- Dès la première semaine de septembre, les cours reprendront :
- Mini Tennis (1h) à partir de 4 ans
- Club junior à partir de 6/7 ans
- Club loisirs femmes et hommes adultes
- Club compétitions femmes et hommes adultes



Renseignements : www.tennis.villaz.fr

Présent lors du forum des associations à Villaz le samedi 10 septembre 2016.





AEL - ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'association École et Loisirs a pour vocation d'assurer l'accueil périscolaire des enfants de l'école de Villaz (maternelle et primaire). Ouverte le matin (de 7h30 à 8h30), le soir (de 16h30 à 18h30) et le mercredi midi, l'association accueille au quotidien entre 90 et 130 enfants (186 familles membres cette année).

Coté administratif, l'AEL est gérée par un conseil d'administration composé de parents bénévoles et de salariés (un directeur et 12 animateurs). L'inscription se fait chaque mois via un logiciel (www.logicielcantine.fr/villazael), le règlement via chèque ou virement bancaire. Pour tout changement d'inscription, vous pouvez contacter directement Martin Poncet par téléphone.

Chaque année, l'équipe d'animation met en place un projet pédagogique, fil rouge des activités proposées. Les enfants peuvent ainsi après leur goûter, participer à différentes activités ou à l'aide aux devoirs.

Après « être différent ensemble », thème de l'année passée,

cette nouvelle année sera consacrée : "A la manière de"

Retour sur la journée plage du 5 juillet

Le 5 juillet dernier, l'AEL fêtait la fin de l'année par une journée plage ! Maquillage, jeux d'eau et piscines étaient proposés aux enfants. Un moment convivial et festif dont les enfants ont pu profiter juste avant la pluie... et les vacances !!

Rendez vous le mardi 20 septembre pour l'Assemblée Générale !

Nous vous invitons à l'Assemblée Générale de l'association qui se déroulera le mardi 20 septembre, à la garderie à partir de 20h. Nous vous y présenterons le bilan de l'an passé. Venez nombreux !

Par ailleurs, suite aux départs de plusieurs membres du CA, nous recherchons des parents bénévoles pour participer à la vie de l'association. N'hésitez pas à franchir le pas et à venir nous rencontrer !

Toute l'équipe de l'AEL vous souhaite une très bonne rentrée !

Contact :

Martin PONCET (Directeur Accueil périscolaire) : 07 81 86 28 55
planning.ael@gmail.com



APE

La fin des grandes vacances approche, signe d'une nouvelle année scolaire qui va débuter pour tous nos petits Villazoïses. Après un été reposant bien mérité, c'est avec plaisir que nous allons vous retrouver tout au long de cette année.

Pour rappel, l'APE est une association de parents d'élèves bénévoles, qui organise des manifestations afin de récolter des fonds qui serviront à aider l'équipe enseignante dans ses projets.

Nous veillons également au bien être des enfants en milieu scolaire, en ce sens, nous sommes vigilants sur tous les thèmes qui touchent nos petits écoliers (la sécurité, l'hygiène, le confort...). Notre dernière mission est de faire le lien entre les parents d'élèves et les enseignants. Nous assistons au conseil d'école par le biais des parents délégués et relayons les diverses questions et/ou suggestions de l'ensemble des parents.

Le premier grand rendez-vous de l'année aura lieu le jeudi 8 septembre à 20h30 (dans les locaux de l'accueil péri-scolaire) pour notre assemblée générale.

C'est à ce moment là que nous établirons la liste des parents délégués, alors si vous voulez en faire parti, nous vous retrouverons avec plaisir.

Chaque année nous avons besoin de nouveaux membres afin d'apporter un soutien logistique à l'association, alors si vous souhaitez intégrer l'APE et donner de votre temps pour vos enfants n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Une équipe vive et dynamique est prête à vous accueillir. Faute de pouvoir intégrer notre équipe, adhérer à notre association (10 € par famille) nous apportera le soutien nécessaire à notre bon fonctionnement.

A vos agendas :

L'APE relance son Ape-Rosé le vendredi 23 septembre à partir de 18h30 devant la salle des fêtes (repli à l'intérieur en cas de pluie). Ce sera l'occasion de partager un moment convivial entre amis ou de faire de nouvelles connaissances.

Nous serons également présent lors du forum des associations qui se déroulera le samedi 10 septembre à la salle des fêtes de Villaz.

On compte sur vous, pour nos enfants.

Très bonne rentrée et à très bientôt.

L'équipe de l'APE

Pour tous renseignements : apevillaz@gmail.com



Barbecue de l'APE lors de la fête de l'école

PLEIN AIR AVENTURE

FOULÉE VILLAZOISE : LANCEZ-VOUS !

Plein air Aventure organise pour la 5e année consécutive la Foulée Villazoise.

Coureurs et marcheurs sont invités à fouler les sentiers du massif du Parmelan, sur 10 ou 20 km. Organisée chaque année lors du week end de la Vogue, cette année le dimanche 11 septembre, la Foulée Villazoise accueille tout type de randonneurs, et même les enfants, sur des parcours dédiés au centre du village.

Créée il y a 5 ans maintenant, cet évènement a pour but de vous faire découvrir avec un peu d'effort mais surtout dans la bonne humeur, la richesse des sentiers villazoïses ! Quelque soit votre niveau, vous pourrez arpenter les sentiers, prendre une pause méritée aux ravitaillements des chalets Chappet et Chapuis, et profiter de la vue pour les moins pressés !

deux parcours attendent les adultes :

- la p'tite foulée : 10km et 830 m de dénivelé positif
 - la grande foulée : 20km et 1600 m de dénivelé positif
- et plusieurs parcours enfants sont proposés en fonction de leur âge !

Loin des enjeux de la compétition, c'est dans un esprit très détendu que les participants prennent le départ, chacun avec son objectif,

tout le monde réunit à l'arrivée autour d'un bon repas.

Notre équipe vous attend avec impatience !

infos et inscriptions :

<http://fouleevillazoise.canalblog.com>

pleinairaventure@hotmail.fr



FJEP

Mardi 13 Septembre à 20h30, salle des fêtes, assemblée générale afin de présenter les activités de l'année, habituelles, nouvelles : Kra'maga (self défense) ou reconduites (l'anglais pour les enfants).

Un premier cycle de séances « post atelier équilibre » en direction des séniors aura lieu du 26/09 au 14/12/16, le jeudi matin, cours réservés aux personnes ayant suivies les ateliers équilibres.

Encore merci à tous les bénévoles qui participent à la vie de l'association, merci aussi aux salariés et aux bénévoles qui animent des ateliers et à tout ceux qui donnent un coup de main. L'association faite de membres bénévoles engagés dans la réussite de son fonctionnement lance un appel pour que de bonnes volontés viennent la rejoindre.

Petit ou grand coup de main : participation au C.A. ou à l'organisation; préparation des animations pour que les activités et l'animation du village soient maintenus, il faut que quelques personnes nous rejoignent. A bientôt, à l'assemblée générale.



L'ECHO DU PARMELAN

Un week-end en fanfare !!!

Voilà comment l'on pourrait qualifier le 43e Festival des Batteries-Fanfares que l'Echo du Parmelan a organisé les 2 et 3 Juillet. Ce fut une belle journée ensoleillée (contrairement à notre dernier Festival !), toute en musique et en bonne humeur, animée en beauté par tous les musiciens des Batteries-Fanfares ainsi que la Guggenmusik "Les Savoies'Ries", qui a su mettre une ambiance inégalable!

Mais tout ceci aurait été impossible sans les nombreux bénévoles qui nous ont rejoints, les sponsors, les mairies pour leurs subventions et prêt de locaux, et les quartiers qui ont bien voulu recevoir une Batterie-Fanfare.

Nous espérons que les trompettes et tambours ont raisonné gaiement jusqu'au sommet du Parmelan !!!... et que Fernand et Claude ont pu en profiter.

Encore merci à tous et... à dans 20 ans!

Le Grand Annecy se dessine avec Villaz

La nouvelle agglomération prend forme. Ce grand territoire regroupant 5 intercommunalités du bassin annécien, dont le Pays de Fillière, a désormais son nom; ce sera "Grand Annecy Agglomération".

A 4 mois de l'échéance, tout est mis en œuvre pour assurer une transition dans de bonnes conditions et assurer la continuité des services à la population.

QUELLES COMPÉTENCES POUR CETTE NOUVELLE AGGLOMÉRATION ? QUELLES RÉPERCUSSIONS POUR VILLAZ ?

L'agglomération recevra les compétences exercées jusqu'ici par la CCPE, à l'exception de 2 secteurs : l'eau, gérée jusqu'ici en régie communale, est transférée à l'agglomération - la crèche des Renardeaux et le Centre de loisirs, gérés par la CCPE, reviennent dans le giron communal, l'agglomération ne souhaitant pas exercer la compétence enfance/jeunesse. Il y aura donc 5 compétences exercées par l'agglomération :

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : les zones d'activités économiques. Notre Parc d'activités de la Filière sera donc intégré

dans le bassin économique annécien et profitera de sa dynamique. Le tourisme et les politiques agricoles entrent dans cette compétence.

L'ENVIRONNEMENT : gestion de l'assainissement collectif et individuel (délégation au SILA), collecte des déchets, gestion de l'eau, protection du lac et gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations et lutte contre la pollution.

LES MOBILITÉS : l'attente est forte en matière d'amélioration des transports collectifs. Villaz a besoin d'un fort développement des lignes avec Annecy, le réseau de transport actuel LISHA organisé par le Conseil départemental étant notoirement insuffisant.

L'AMÉNAGEMENT : politique de l'habitat - le PLU intercommunal.

LA SOLIDARITÉ : politique envers les personnes âgées, notamment gestion des établissements d'accueil et développement des services de maintien à domicile. (EHPAD de Groisy et ADMR pour notre territoire).

QUELLE GOUVERNANCE ?

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE : 90 à 93 délégués. Aujourd'hui, les 5 intercommunalités en comptent 158 ; de nombreux délégués communautaires élus en mars 2013 perdront donc leur mandat. Ainsi, Villaz aura un seul représentant au conseil d'agglomération alors qu'elle en avait 4 au conseil de la CCPE (Ch. Martinod, S. Baud, L. Raffort, J. Cossalter) ; c'est le conseil municipal qui désignera son délégué.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE : 15 Vice-présidents et des conseillers communautaires délégués. C'est l'instance décisionnelle.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES : les maires des communes membres y siègent ; lieu d'échanges et de débats.

LES COMMISSIONS : ouvertes aux élus municipaux, elles préparent les décisions du Bureau et les délibérations du Conseil.

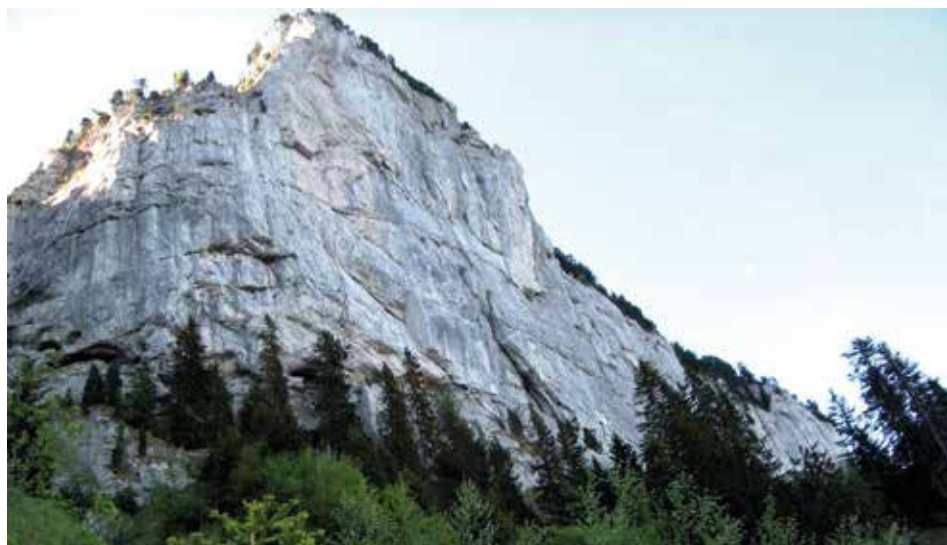
LA CONVENTION DES ÉLUS MUNICIPAUX : réunion annuelle de tous les conseillers pour échanger sur les questions importantes du territoire.

Gestion de l'eau ce qui va changer

Le relevé annuel des compteurs d'eau par les agents municipaux se déroule entre la mi-août et la mi-septembre. La facture suivra de peu et portera sur la période de consommation du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016. Vous constaterez une hausse du prix de l'eau provenant principalement de la TVA de 5,5%. Jusqu'ici, notre budget de l'eau n'était pas assujéti au régime de la TVA qui restait facultatif pour les communes de moins de 3 000 habitants ; la population de Villaz ayant dépassé aujourd'hui ce seuil, la gestion de l'eau est soumise à la TVA ce qui renchérit automatiquement le prix de vente aux consommateurs.

Ainsi, l'abonnement passe de 55 € à 58,02 € (+ 5,5% TVA), le prix de base du m³ passant de 1,26 € à 1,37 € (hausse annuelle de 3% et TVA de 5,5%).

Un autre changement d'importance va affecter notre gestion de l'eau en 2017 puisque la charge en sera transférée à la nouvelle agglomération annécienne. Néanmoins, au 1^{er} janvier, le quotidien de



chacun d'entre nous ne sera pas bouleversé, l'eau distribuée à Villaz proviendra toujours du captage du Parmelan et du Fier. Ce transfert de compétence influera seulement sur l'organisation administrative

et opérationnelle et ne sera mis en place que progressivement en cours d'année prochaine; quant au prix de l'eau, il devrait peu évoluer. Nous vous tiendrons régulièrement informés.

La rentrée



Côté scolaire

Rendez-vous le jeudi 1^{er} septembre

Cette année scolaire s'est terminée par un beau spectacle de cirque présenté par tous les élèves de l'école, de la petite section au CM2, les 9 et 10 juin, après avoir pratiqué pendant 12 séances les arts du cirque avec un intervenant. La chorale des classes maternelle a interprété devant les parents un mercredi de juin, un medley des chants appris. Comme chaque année, l'école s'ouvre à l'extérieur et toutes les classes ont organisé des sorties scolaires au service des apprentissages (découverte du milieu et de la faune locale, école et cinéma, théâtre, musée, zoo, bibliothèque). Les enseignants s'engagent également dans de nombreux projets d'EPS à la découverte de notre milieu montagnard proche (ski, randonnée,

raquettes à neige, vélo, orientation). Une année riche en sorties scolaires, en projets de classe, en projet d'école mais aussi une année scolaire témoin encore une fois d'événements terroristes qui auront marqué les élèves et les adultes. Autrefois les élèves s'exerçaient à évacuer en cas d'incendie, puis ils se sont entraînés à se confiner en cas de catastrophe naturelle ou chimique et depuis 2015, ils devront apprendre à se mettre en sécurité et se protéger en cas d'intrusion. Le Plan Particulier de Mise en Sécurité prévoit plusieurs exercices annuels de mise en situation, dans cet objectif. Alors, avec bienveillance, continuons de transmettre à nos élèves, futurs citoyens, les valeurs de la République.

Après 21 ans à l'école de Villaz, Catherine Pollet a pris une retraite bien méritée, nous la remercions pour son engagement et son dévouement auprès des élèves. Nous souhaitons bonne route également à tous les jeunes enseignants qui ont rejoint l'équipe de Villaz pour une année : Mmes Montel, Gollin, Abbé, Chevallier, Soullard, Millet et Mr Deronzier. A la rentrée, nous accueillerons 380 élèves sur 14 classes (5 maternelles et 9 élémentaires) et de nouveaux enseignants nommés à titre définitif : Mmes Aujouannet, Charvet, Bresse et Bertherat.

Rendez-vous à tous le jeudi 1^{er} septembre pour une nouvelle année !

Côté périscolaire, de nombreux changements

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Cette année scolaire 2015-2016 a accueilli en moyenne 250 élèves en TAP autour de thématiques organisées en planning de séquence à séquence. Une nouveauté a été mise en place avec la création de **petits jardins pédagogiques dans lesquels les enfants ont pu planter des fleurs et des légumes** et réaliser des décorations. Le centre de loisirs a ensuite pris le relais durant la période de juillet pour permettre un bon entretien de ces espaces. Ces cultures seront ensuite réutilisées pour l'année à venir.

Les enfants et animateurs ont été très inspirés cette année et toutes les créations réalisées ont été exposées lors de la fête des TAP qui a eu lieu le 24 juin dernier en présence de nombreux parents et enfants, élus et animateurs TAP. Les parents ont même pu déguster un apéritif préparé par leurs enfants !



Activité jardinage organisée dans le cadre des TAP

Comme nous vous l'avions évoqué en cours d'année, le conseil municipal a décidé de rendre les TAP payants pour cette prochaine rentrée en proposant un mode de réservation et de paiement en ligne via le logiciel 3Douest. Le tarif sera donc de 1 euro par jour par enfant, avec un plafond à 2 euros par jour pour les familles de deux enfants et plus. Les réservations se feront au mois afin de permettre une plus grande flexibilité des réservations, comme nous l'avaient demandé les représentants APE.

Enfin, la thématique TAP retenue pour cette prochaine rentrée, basée sur les 5 périodes de vacances à vacances sera les 5 éléments. De belles idées et réalisation en perspective !



LA RESTAURATION SCOLAIRE

Comme également évoqué lors de cette année scolaire, la mairie a souhaité se pencher sur la tarification cantine ainsi que l'échelle des quotients familiaux qui ne correspondaient plus à la réalité des habitants de Villaz. En effet, plus de 88 % des familles faisaient partie du coefficient A avec le niveau de tarif le plus élevé de la grille. Cela signifiait que des familles de quotients proches de 1'000 avaient les mêmes tarifications que des familles dont le quotient était de 2'500.

Au final, 5 niveaux de quotients familiaux ont été créés au lieu des 3 existants. Ces nouvelles tranches sont donc intégrées dans le logiciel 3DOuest et il est dorénavant nécessaire de remettre les familles dans les bonnes tranches.

Pour cela, il est impératif que vous puissiez venir nous remettre votre quotient CAF avec justificatif avant la rentrée de septembre 2016 afin que nous puissions vous intégrer dans la bonne tranche. Sans cela, le tarif maximum s'appliquera automatiquement.

INFO : que ce soit pour la cantine ou les TAP, le logiciel sera accessible aux réservations à partir du 18 août prochain. Les nouvelles familles ont reçu les informations par email concernant leurs identifiants, si ce n'est pas le cas, merci de prendre contact avec la mairie qui pourra vous les renvoyer.



L'ÉCOLE PRIMAIRE

Notre école ne cesse de croître et nous accueillons de plus en plus d'élèves sur la commune. Les projections avaient prévues une ouverture de classe pour cette prochaine rentrée mais même si nous avons des effectifs à la hausse, ceux-ci n'ont pas permis cette ouverture. Au final, une classe de maternelle disparaît au profit d'une classe supplémentaire d'élémentaire et nous restons donc à 14 classes pour le moment.

Cette nouvelle organisation va impacter la localisation des classes puisque le bâtiment 4 des maternelles va accueillir la classe de CP/CE1 qui rejoindra les élémentaires sur les horaires de récréations.

Au niveau du matériel, la mairie a intégré pour cette rentrée un nouveau tableau blanc interactif pour une classe GS de maternelle. Des peintures dans les cours seront aussi prévues pour permettre les jeux de ballons.

La mairie tient à remercier tout son personnel œuvrant pour le périscolaire, que ce soit les animateurs TAP, le personnel de cantine, les femmes de ménage, les agents administratifs, le personnel technique, qui travaillent au quotidien pour garantir la qualité de vie et d'accueil de nos enfants sans cesse plus nombreux à Villaz.

Un grand merci également au corps enseignant avec qui nous entretenons une étroite collaboration dans la gestion quotidienne de nos 386 enfants scolarisés.

Côté ados

de Nouveaux projets

UN CONCOURS DE CUISINE POUR LES ADOS

En juillet 2015, la commission jeunesse avait lancé le projet FRESK, une initiative qui a permis de donner des couleurs au vieil algéco de la cour de l'école avec l'aide de 13 ados du village. Fort du succès de cette initiative auprès des 12-16 ans, la commission jeunesse a souhaité pérenniser cette collaboration en organisant une première réunion d'échanges avec les jeunes de Villaz en mai 2016. 18 ont répondu présents pour une matinée de discussion entre élus et adolescents autour de thématiques portant sur leur besoins, leurs envies et leur rôle au sein de notre village.

Après avoir recueilli leurs attentes en tant que villazoises lors de cette première matinée (des attentes sur lesquelles la commission s'engage à réfléchir), deux autres matinées d'échanges ont été mises en place. Ces rendez vous ont permis aux adolescents et aux élus de définir ensemble de nouveaux projets, ludiques et fédérateurs, permettant de créer du lien entre jeunes et citoyens.

Pour cette année 2016, l'idée d'un concours de cuisine a fait son chemin, l'organisation s'est précisée et 14 adolescents répartis en 3 sous-groupes encadrés chacun par un élu se réunissent depuis le mois de mai pour travailler sur la concrétisation de cet événement.

Nous sommes donc fiers de vous inviter au concours de cuisine "les Toqués de Villaz" qui aura lieu le samedi 22 octobre dès 14h à la salle des fêtes. L'espace de la salle des fêtes nous permet d'accueillir 6 équipes de 3 personnes pour concourir ensemble sur une thématique culinaire sucrée. Nous encourageons les adolescents de Villaz à participer à ce concours en créant des équipes intergénérationnelles (1 ados + 1 adulte + 1 grand parent, par exemple), le concours est ouvert aux personnes de plus de 12 ans. Pour s'inscrire il suffira de se connecter sur le site de Villaz, www.villaz.fr, à partir de mi septembre un formulaire d'inscription sera mis en ligne dans la rubrique "éducation jeunesse".

Villaz
Rendez-vous

LES TOQUÉS DE VILLAZ

Concours de cuisine des ados

SAMEDI 22 OCTOBRE 2016

À PARTIR DE 14 H
SALLE DES FÊTES

Commission Scolaire,
Périscolaire, Enfance
et Jeunesse

ORGANISÉ PAR LA COMMISSION JEUNESSE
ET LES ADOS DE VILLAZ

Mairie de
Villaz

Cet événement est organisé et animé le jour J par les adolescents organisateurs du projet, un jury de dégustation sera composé des ados organisateurs, d'élus et des villazoises du public qui accepteront la lourde tâche de

manger des desserts. Nous vous attendons nombreux pour venir encourager les équipes et déguster leurs réalisations en fin d'après-midi autour d'un goûter offert par la mairie.

Les événements de votre village

10 et 11 septembre

Vogue de Villaz

Samedi 10 septembre

Forum des associations de 9h à 12h à la salle des fêtes. Échanges, inscriptions et informations rythmeront la matinée. A 11h30, accueil des nouveaux arrivants par M. le maire et les membres de l'équipe municipale.



Samedi 10 septembre

Soirée moules frites dès 19h30, organisée par l'Association Sportive de Villaz, devant la salle des fêtes.



Première édition de l'APE-rosé en mai dernier

Dimanche 11 septembre

- 5^e édition de la foulée villazoise organisée par Plein Air Aventure. (Informations p. 9)
- Vide-grenier organisé par le FJEP et le Club des sports

Vendredi 23 septembre

L'APE relance son APE-rosé, rendez vous devant la salle des fêtes à partir de 18h30

Vendredi 7 octobre

A 18h, tous les habitants de Villaz sont invités à participer à l'inauguration du Pôle santé, rue des écoles.

Samedi 22 octobre

Les toqués de Villaz, concours de cuisine organisée par les ados du village, un événement piloté par la commission jeunesse. Rendez à 14h à la salle des fêtes (informations page 17).

Le samedi 5 octobre

Concert du groupe vocal La voix en chœur à cœur donné au château de Bon Attrait pendant la semaine bleue

Semaine bleue à Villaz

du 3 au 9 octobre 2016

La semaine bleue est prévue sur le plan national, et a pour thème cette année "Faire société" quel que soit son âge et son niveau d'autonomie. Lancée en 1951,

la semaine bleue est la semaine nationale des personnes retraitées et personnes âgées. Ces 7 jours annuels constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle du pays. Un moyen pour faire prendre conscience de la place et du rôle social que jouent "les vieux" dans notre société. C'est aussi un moyen de créer des liens entre générations.

« Faire société c'est bénéficier d'un entourage avec lequel entrer en relation afin de pouvoir exister et se sentir utile aux yeux de l'autre et de pouvoir ainsi être reconnu dans sa singularité, dans sa différence.

Faire société c'est être en lien avec les autres générations de manière à permettre à chacun de vivre pleinement son âge dans la solidarité.

Faire société enfin, c'est participer pleinement à la vie sociale de son territoire de résidence et contribuer ainsi à l'édification d'une société plus inclusive. L'engagement des retraités dans la vie associative n'est plus à démontrer. »

Cet événement est l'occasion pour le CCAS de Villaz d'organiser une animation pour ses aînés durant cette semaine, autour d'une animation dont la date reste à fixer, et qui sera communiquée sur le site de la mairie. Informations également à l'accueil de la mairie courant septembre.

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

RADARS PÉDAGOGIQUES

La mise en place de 3 radars pédagogiques : route d'Onnex, route d'Aviernoz, avenue de Bonnatrait nous a permis d'avoir de précieuses informations sur la fréquentation de nos routes en nombre, vitesse et heures de pointe. Nous avons décidé de l'achat de 2 nouveaux et des 5 nouveaux emplacements : rue du Porche Rond, route des Ailles, route des Aulnes, stade du Varday et route de Naves.

	Nombre véhicules/jour dans un sens de circulation	Vitesse limite
Route du Pont d'Onnex	1000	50 km/h
Route d'Aviernoz	900	50 km/h
Avenue de Bonnatrait	Entre 1000 et 1050	30 km/h

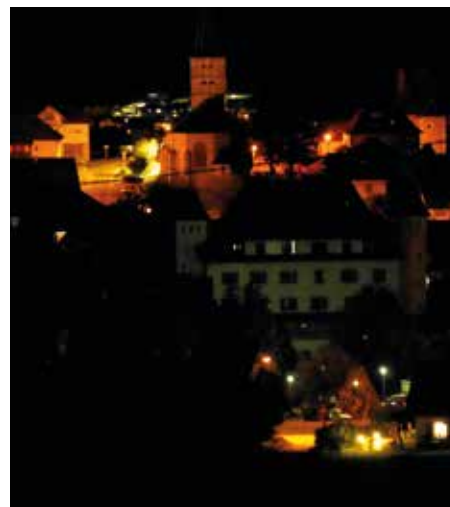
Grâce aux radars, nous savons désormais que dans 80% des cas, la limite de vitesse est respectée. Nous comptons sur vous pour faire baisser les 20% restant car c'est encore trop pour la sécurité de tous.

ENTRETIEN DES ROUTES

Une opération de réparation des chaussées est prévue en septembre avec la technique du Point A Temps Automatique (+ de détails techniques sur le V&V n°1 Juillet-Août 2014). Si le PATA est économique car peu coûteux en énergie et matières premières. Il demande un peu de patience aux automobilistes et une grande vigilance aux cyclistes. L'opération se déroule sur deux semaines et sur différentes routes de notre commune. La mise en œuvre s'effectue la 1^{ère} semaine, puis la 2^e pour le balayage des excédents de gravillons.



Radar pédagogique installé route du Pont d'Onnex



ÉCLAIRAGE PUBLIC ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Avec l'extinction des lampadaires du centre village, nous comptons réaliser des économies d'énergie donc financières. Dans la continuité de cette action, nous travaillons sur le sujet du stade de foot pour envisager un éclairage par demi-terrain. Depuis début mai, les utilisateurs du terrain de foot et des terrains de tennis veillent à limiter l'éclairage à 23h.

À NOTER

PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en mairie au 04 50 60 61 64.

DATES DES PROCHAINES PERMANENCES :

- 26 août 18h
- 14 octobre 18h
- 9 septembre 18h
- 28 octobre 18h
- 23 septembre 18h

COMPENSATION GENEVOISE

Si vous êtes de nationalité Suisse ou double nationalité Franco-Suisse et que vous travaillez à Genève, merci de vous faire connaître en mairie : communication@villaz.fr / 04 50 60 61 64. Ce recensement nous est demandé par le Conseil Départemental afin pour connaître la part de la compensation financière genevoise qui doit être reversée aux communes.

Villaz

Rendez-Vous

10/11
SEPTEMBRE

VOGUE ANNUELLE

2016

SAMEDI 19^H30 SOIRÉE MOULES FRITES

DIMANCHE VIDE GRENIER
8^H FOULÉE VILLAZOISE
12^H REPAS SOUS CHAPITEAU



Commission vie
associative et culturelle,
communication et
animation

ORGANISÉ AVEC PLEIN AIR AVENTURE,
FJEP, CLUB des SPORTS de VILLAZ, ASP FOOT

